

VŒU du CESER de BOURGOGNE
SUR LE PROJET DE NOUVELLE LGV
PARIS – ORLEANS – CLERMONT FERRAND - LYON (POCL)
Session plénière du 13/10/2011

Présenté par la délégation CFDT Bourgogne

Réuni en session plénière le jeudi 13 octobre 2011 à Dijon, au moment où s'ouvre le débat public sur le projet de LGV POCL qui concerne en particulier la Nièvre et la Saône et Loire, le **CESER de Bourgogne avant de s'exprimer, a décidé de s'adresser aux pouvoirs publics et notamment de les interroger sur :**

- La capacité de cette infrastructure nouvelle à **favoriser l'usage du ferroviaire** au détriment du transport routier et aérien (fret et voyageurs) c'est-à-dire le report modal.
- La compatibilité et la **complémentarité du projet avec les lignes existantes** et locales, leur maintien, leur entretien et leur amélioration dans le cadre d'un aménagement du territoire équilibré. Le « toujours plus vite » n'est pas l'objectif premier.
- **La justification** en matière socio-économique **du projet pour l'ensemble de la population** des territoires traversés.
- **L'effet réel de désenclavement** attendu dans les territoires, conditionné les dessertes, la fréquence, les correspondances, le prix du billet...
- **Le réalisme du plan de financement prévu pour le projet**, compte tenu de l'état des finances publiques de l'état comme des collectivités locales.

Le CESER souhaite que les délais de réalisation des grandsprojets (dont la LGV POCL...)qui se situent dans le long terme soient mis à profit pour **prendre le temps de réunir toutes les informations** nécessaires et de les communiquer pour **alimenter le débat démocratique** afin que les choix publics puissent s'effectuer en toute connaissance de cause .C'est pourquoi **le CESER demande aux pouvoirs publics d'apporter des réponses précises à ses interrogations et il demande aussi de :**

- ❖ **Optimiser les gares existantes** intra-muros en privilégiant *l'intermodalité, en proscrivant les nouvelles gares TGV en pleine nature.*
- ❖ **Réaliser et disposer des diagnostics environnementaux** précis sur l'ensemble des territoires d'études pour identifier tous les impacts négatifs environnementaux.
- ❖ **Réaliser des inventaires naturalistes** pour toutes les communes concernées par les fuseaux et intégrer le coût global de la biodiversité.
- ❖ **Etudier, chiffrer les alternatives ferroviaires** partielles ou totales au projet actuel de LGV selon les critères économiques, sociaux et environnementaux

Sur la base des informations qu'il aura réunies, le CESER de Bourgogne prendra toute sa place dans le débat concernant le projet de LGV POCL.

*Vœu adopté à l'unanimité des présents à la session plénière
du CESER le 13/10/2011*